Task force on funding of the arts in Canada

A discussion paper
October 1985

Government of Canada Gouvernement du Canada

TASK FORCE ON FUNDING
OF THE ARTS IN CANADA

- A DISCUSSION PAPER -

OCTOBER 1985

Cat. no. Co22-60/1985
© Minister of Supply and Services Canada 1985
ISBN 0-662-54058-1

TABLE OF CONTENTS

PREFACE

I. THE MANDATE 1

II. THE FACTS 3

A) PERFORMING ARTS 3

B) VISUAL ARTS 7

C) LITERARY ARTS 11

III. FUNDING SOURCES 13

A) SAVINGS AS A SOURCE OF REVENUE 13

B) EARNED INCOME 13

C) PRIVATE FUND-RAISING: Individuals 14
Foundations 15
Corporations 15

D) GOVERNMENTS 16

IV. SPECIAL OPPORTUNITIES 17

A) TAXATION 17

B) VOLUNTEERS 18

C) MATCHING FUNDS 18

D) OTHER OPPORTUNITIES 19

CONCLUSION 20

APPENDIX TERMS OF REFERENCE 21

MEMBERS OF THE TASK FORCE 23

PREFACE

This discussion paper raises a wide range of questions and issues on funding of the arts in Canada which the Task force will be considering before it proceeds to formulate a report addressed to the Ministers of Finance and Communications. The mandate of the Task force on funding of the arts in Canada calls for an examination of more effective methods for the funding of the arts. The three members are **E.C. Bovey,** chairman and **Joan Chalmers,** both from Toronto and **Michel Théroux** from Montréal. **André Fortier** has been appointed as executive director. In accordance with its terms of reference, the Task force will be primarily concerned with the performing, visual and literary arts.

This publication which is widely distributed, is meant to assist individuals, groups and arts organizations who wish to present their views and ideas concerning the funding in the disciplines mentioned. It contains 26 questions and includes specific information concerning the arts. The Task force wishes to generate reactions and therefore, we welcome briefs, information, suggestions and comments in response to this discussion paper. Since we will also be initiating consultations, we would request that all submissions be in the hands of the Task force by December 15, 1985. We wish to point out that all submissions and comments received will be treated as public documents (unless otherwise specified by the sender).

Please address all correspondence to:

Task Force on Funding of the Arts in Canada
Journal Tower North Building
300 Slater Street, 14th Floor
OTTAWA, Canada
K1A 0C8
Telephone (613) 957-7250

DISCUSSION PAPER

I - THE MANDATE

The establishment of a Task force on the funding of the arts in Canada was first announced by the Minister of Finance, Michael Wilson, in his budget speech of May 23, 1985. He then said:

> **The arts and cultural sector plays a vital role in preserving and developing our intellectual heritage. It is not only a source of pride for Canadians, it is also an important source of jobs, as was pointed out at the National Economic Conference. I am announcing, in collaboration with the Minister of Communications, the formation of a special task force to propose initiatives to encourage the private sector to increase its support for the arts.**

One month later, on June 26, Michael Wilson and the Minister of Communications, Marcel Masse, announced jointly the appointment of the members of the Task force, together with the terms of reference, reproduced in appendix.

The objective of the government in establishing this Task force is very clear: a more effective funding of the arts in Canada. While maintaining its commitment to the arts, the federal government hopes that in view of its financial situation, ways and means can be found to encourage increased private support. It also requests that the Task force concentrate its attention on the performing, visual and literary arts.

The Task force wishes to make it clear at the outset that it has not been asked to carry out a cost reduction exercise on the federal support of the arts.

However, the arts in Canada, as in other countries, continue to grow. On the one hand, while great progress has been achieved towards excellence in most fields of the arts in Canada, there is still a need for maintaining and further enhancing quality. On the other hand, there are many regions of Canada where the scope of artistic activities and the availability of facilities are limited. In addition, the number of creative and performing artists and writers has increased dramatically over the past decade, providing a reservoir of talent which at present is not being used to the fullest extent possible for the benefit of Canadians.

What we are looking for is an additional two hundred million dollars annually by 1995, beyond inflation.

Such needs in the arts will require additional funding which may come from four sources: consumer, private support, the governments and savings resulting from a more efficient management of the artistic productions while maintaining quality. It is on these broad areas that the Task force intends to focus its attention.

To this end, it will collect existing information and statistics and will undertake a number of research projects. The Task force is convinced, however, that it cannot develop a sound approach to the future funding of the arts without the views and ideas of all interested parties.

Accordingly, to assist those who wish to present their views in the form either of briefs, information, suggestions or comments, the Task force has prepared a discussion paper which suggests some questions to be addressed in whole or in part.

The Task force wishes to stress the fact that it will not necessarily limit its examination to these questions, although they represent our main concerns. Individuals, groups or institutions who review these questions should feel free to extend their analysis and proposals beyond the contents of this discussion paper, provided they relate to the performing, visual and literary arts.

II - FACTS

A) PERFORMING ARTS

The most recent Canada Council data base(1) shows that 203 Canadian performing companies received Canada Council assistance in 1982 as compared to 45 supported companies ten years earlier. In other words four times as many. The number of performances of these companies which totalled almost 25,000 in 1982, increased threefold during the same period. Somewhat relatively more modest increases were experienced in expenses and revenues, about 60 percent in constant dollar terms. Private support more than doubled in real terms over the same period, while governments increased their assistance only by 48 percent. Box office increased by even less - 40 percent- but other earned revenues became a major source of income for companies, being almost five times higher in 1982 than in 1972. Audiences increased by 65%.

Companies supported by the Canada Council are not the only professional performing arts companies in Canada. Statistics Canada has a list of 356 professional companies in its annual survey of the performing arts and it estimates that there could be another 120 companies which might be included in further surveys. In addition, there is an undefined number of groups and organizations, such as festivals, theatres, popular music groups, which operate commercially but nevertheless form an important part of the performing arts activity in Canada and on which very little is known yet.

QUESTION 1: Can we expect the trends shown by the Canada Council data base to continue for another decade?

- o -

More specifically, let us examine various aspects of the funding of performing arts:

Earned Revenues

While box office and other revenues of companies supported by Canada Council remained fairly stable in percentage of total expenses over the ten-year period, they covered 49% of total costs in 1982.

(1) Canada Council: Selected Arts Research Statistics, May 1985.
(2) Statistics Canada: The Performing Arts Survey, 1985.

QUESTION 2: How can we change this situation and anticipate a larger ratio of the costs to be borne by the consumer in the years to come?

- o -

Private Support

Private support has increased from 10% of total expenses in 1972 to 14% in 1982, a remarkable achievement considering the growth in the number of arts companies and activities and the inflation rate over that period. Nevertheless, it represents hardly more than one quarter of the total support of the arts from both private and public sources.

QUESTION 3: Can we realistically expect that the trend in growing private support will be maintained and even accelerated in future years?

- o -

Public Support *

Public support, in percentage terms, has fluctuated from year to year. It fell in 1982 to 35% as compared to 37% in 1972, but went as high as 41% in 1977. More significant is the dramatic downward trend in the Canada Council support from 22% to 16% over the period, partly compensated by an increase in provincial support from 11% in 1972 to 13% in 1982, after reaching a peak of 15% in 1977. During this time, municipal support has remained fairly stable at 4% or 5%.

* The term public support applies to direct government funding of the arts.

QUESTION 4: Given the financial situation, how can governments assume a share of the increased funding necessary to meet the estimated growth of the performing arts?

- o -

Deficits

We know that deficits are a recurring problem in the performing arts in Canada. Special measures and funding to eliminate such deficits are periodically put in place by governments. Canada Council data base shows that on average, year after year, the deficits amount approximately to 2% of the total expenses. They accumulate and become a difficult burden for the companies.

QUESTION 5: What can be done to avoid or alleviate annual deficits in the arts?

- o -

Facilities

a) Construction and Equipment

There has been an important program of construction and renovation of performing arts facilities throughout Canada, which followed, almost without interruption, the major building program in the arts of the 1967 Centennial Year. Good facilities are essential to the quality of the arts but tend to absorb large amounts of money from the private sector and more so, from the three levels of government.

QUESTION 6a): What are the future construction and renovation needs in the performing arts?

Could the balance of funding for capital purposes between the private sector and governments be adjusted?

- o -

b) Operation

Existing performing arts facilities are owned and operated either by:

- Various levels of governments (directly by departments, indirectly through appointed Boards of Administrators or through government-subsidized institutions e.g. universities).

- Private corporations or societies (on a quasi commercial basis).
- The performing arts companies themselves.

In all, the operation of facilities absorbs a significant amount of public and private support.

QUESTION 6b): What are the funding requirements in this area? Can we improve on the system?

- o -

Creative and Performing Artists

Statistics Canada Census data show that there were 38,475 artists in performing and audio-visual arts in 1981 as compared to 18,400 in 1971, a striking increase of 109%. During the same period, the total labour force increased by only 39%.

QUESTION 7: Can we expect these trends to continue over the next decade?

- o -

Commercial Activities

A number of performing arts companies and groups operate commercially in Canada. The form of art, the nature of the event or special circumstances are factors invoked to explain commercial success.

QUESTION 8: a) What are the needs of this segment of performing arts activities e.g. investment?

b) What could be a reasonable balance between commercial and non-commercial activities in the performing arts?

- o -

B) VISUAL ARTS

Art Galleries(3)

The number of public art galleries supported by Canada Council increased from 15 to 20 between 1971 and 1981. The total expenditures, however, increased by 127%, in constant dollars, during the same period. In 1981, the major source of revenues for these galleries was public support, approximately 60%. The private sector contributed 24% of total expenditures that year, primarily directed to acquisitions. The earned revenues covered the balance of 16%.

The number of exhibitions varied from year to year but there was definitely a marked increase from 287 in 1971 to 580 in 1981. Attendance also increased but not to the same extent: from 1,580,000 in 1971 to 2,151,000 in 1981, after reaching a peak of 3,147,000 in 1979. Membership of galleries has grown almost five times over the same period and staff multiplied by three.

Artist-run Centres(3)

The Canada Council funding of artist-run centres started in 1973. By 1981, 23 establishments were included in the Canada Council assistance program. While the artist-run centres are more numerous than art galleries, their costs are far less, in fact they represent four percent of all expenditures of galleries and artist-run centres supported by Canada Council. Despite their low cost they would not exist without public support which, in 1981, represented 81% of their funding. Private support amounted to 9% while earned revenues were 12% in the same year.

Museums

Further research will have to be undertaken in order to develop ten-year trends from available museum data. This being said, it is a known fact that public support, (federal, provincial and municipal), has been the main source of revenues for museums for many decades. The most recent published data of Statistics Canada on museums(4) indicate that public support amounted to 78% in 1979 and 80% in 1974. The remaining income representing approximately 20% of total costs, came from private sources and earned revenues.

(3) Canada Council, Selected Arts Research Statistics - May 1985.
(4) Statistics Canada - Cultural Statistics - Museums, Art Galleries and Related Institutions - 1979.

QUESTION 9: Can we expect the trends in funding of museums, public art galleries and artist-run centres to continue for another decade?

- o -

Let us take a closer look at the question:

Public Support

The large public support for museums and galleries would indicate a definite affinity with educational institutions.

QUESTION 10: Should the public support of museums and galleries be similar to that of educational institutions?

- o -

Earned Revenues

Earned revenues not only represent a small portion of the museums' and galleries' total income, less than 20%, but they are decreasing. By comparison, in the U.S.A. the earned income covers almost half of the total expenses of art museums. Furthermore, some of our museums do not have an entrance fee, contrary to the general practice in many European countries.

QUESTION 11: What can be done to obtain a larger share of the funding from museum-goers?

Should entrance fees become a regular practice in public museums in Canada?

- o -

Private Support

The private support towards the programs of art galleries and museums is very small, approximately 6%. However, membership of public galleries has increased fivefold in ten years, according to Canada Council data.

QUESTION 12: a) What can be done to obtain more private support for museums and art galleries?

b) Should members assume a larger role in funding museums and art galleries?

- o -

Facilities and Acquisitions

There are large sums collected from private sources for the building of new museums and public galleries facilities. The Council for Business and the Arts in Canada (CBAC) estimates that in 1985-86, 18.5 million dollars will be required from the private sector for capital needs of museums and galleries. In addition, private donations for acquisitions of art and museum artifacts, along with donated art were estimated at 13.5 million dollars in 1984-85.

QUESTION 13: Can we expect the capital needs of museums and galleries to diminish in the next decade, thereby releasing funds for programs?

- o -

Visual Artists

A 1978 survey of visual artists by the Cultural Statistics Program of Statistics Canada indicated the average income of full-time visual artists to be $7,600 (about 60% of national average), of which only half came from the sales of their art. Part-time artists were in a more difficult situation since their average annual earnings totalled $6,400 and only $1,000 came from the sale of art. 3,500 painters, sculptors and other related graphic and visual artists were included in the survey.

QUESTION 14: a) How can we expand the market opportunities so that the visual artists can earn a more decent living from their art?

b) How many more should be funded?

- o -

Commercial Art Galleries and Auction Houses

The commercial art galleries and auction houses are an important sector of the visual arts activities in Canada. They provide a showcase for many Canadian artists and for some, they are an important source of income.

QUESTION 15: How effective are commercial art galleries and auction houses in developing markets for Canadian artists?

- o -

C) LITERARY ARTS

It is not within the mandate of the Task force to examine the publishing industry. We understand that publishing is the subject of other studies within the federal department of Communications and at other levels of government. We are therefore restricting our analysis to the literary arts, including books and magazines, as defined by the Canada Council.

Based on data from the Canada Council Block Grants program, there has been an increase of 14% in the number of eligible Canadian books published from 1977 to 1984. There were 1,296 new titles published in that year. The back list of such books has augmented by 43%, from 9,800 in 1977 to 14,000 in 1984. The trade sales have grown from $24.9 to $41.6 million dollars in seven years. The Canada Council Block Grants program increased from $1,430,000 to $2,945,000 over the same period. In constant dollars, the trade sales have in fact decreased by 9% over the seven-year period, while Canada Council's assistance has increased by 10%. On the other hand, Canada Council reports that the Block Grants program covered in 1984 only 40% of the English publishers' shortfall in eligible books as compared to 80% two years earlier, and 36% of the French publishers' shortfall, compared to 50% in 1982.

According to Statistics Canada's survey of writers in 1979, only 28% had been full-time writers in the previous year (more than 30 hours each week) and only half of their income of $12,500 came from writing.

Canada Council also reports that it supported 103 literary and arts magazines in 1984 as compared to 68 in 1977. The amounts allocated to the support of magazines for the same years were $1,873,000 and $1,100,000 respectively. This, in effect, was a decrease of 12% in constant dollars.

Data on the contribution of other levels of government or other federal programs to the literary arts are not readily available. Similarly, the publishers' net losses in this area of their activity would need to be surveyed. Nevertheless, some questions deserve immediate attention.

QUESTION 16: a) What should be the financial contribution of publishing firms to the production of literary works?

b) How could private support be channelled to publishers for the production of literary works?

c) How can we increase the number and income of full-time writers in the field of literary arts?

d) To what extent should literary and arts magazines be self-sustaining?

- o -

III - FUNDING SOURCES

Over the last four decades, the growth of the arts in Canada has been accompanied by a considerable expansion in funding sources. Not only has earned income from ticket sales and sales of artistic works increased substantially, but more funding has been made available from individuals, corporations, foundations, and all levels of government. Each of these sources is of crucial importance to the future funding of the arts, as is a more efficient control of expenditures.

A) SAVINGS AS A SOURCE OF REVENUE

Good artistic direction is the foundation of all arts organizations. Without an inspired artistic director or curator they do not survive. To assist the artistic personnel in managing the affairs of the organizations, there exists generally a board of directors composed of volunteers dedicated to the support of the arts. For medium and large-sized organizations, the board usually employs a full-time or part-time manager. In many instances, this works well, but it is evident, from past experience, that budgetary controls are often lacking, that marketing and promotional techniques are less than adequate, and that fund-raising capabilities are constantly overestimated. The net result is recurring deficits.

QUESTION 17: a) What can be done to improve the management of arts organizations in order to achieve savings as an additional source of funding?

b) Do cost controls represent a viable means of savings in the arts? Where could costs be cut most effectively without impairing the quality of artistic presentations?

- o -

B) EARNED INCOME

Artists and arts organizations derive their "earned income" from a variety of sources, including ticket sales, admissions, memberships, sales of products and ancillary sales, such as books, catalogues, reproductions, posters, etc.

QUESTION 18: a) What financial, marketing and management improvements are required to expand audiences and markets for the performing, visual and literary arts?

b) Is raising admission prices a viable means of increasing revenues for the arts?

c) What techniques can be used to increase the sale of artists' works? Is there a potential for increasing earned revenues from media fees? Could commercial sales be exploited more vigorously?

d) To what extent can revenues be increased through the sale of such products as posters, souvenirs, catalogues and programs?

- o -

C) PRIVATE FUND-RAISING

1. Individuals

Many people in the arts feel that private fund-raising must be substantially increased if the arts are to continue to expand and flourish.

QUESTION 19: a) Are board members who have financially committed themselves, more effective as fund-raisers than other individuals?

b) Should private benefactors be encouraged to sponsor art events the way corporations do?

c) To what extent can funding for the arts be increased through private fund-raising projects, such as star performances, auctions, gala evenings, etc.?

- o -

2. Foundations

Foundations are being solicited more and more by artists and arts organizations as a funding source.

QUESTION 20: a) How can foundations be persuaded to provide a larger share of their total donations in support of the arts?

b) Should future foundation funding be encouraged with respect to particular art forms, specific needs, or highly experimental works?

- o -

3. Corporations

Over the last three decades, there has been a dramatic increase in corporate funding for the arts. Not only has general corporate funding increased, but corporate sponsorships have risen significantly. Lately, several corporations have been providing long-term sponsorships for arts organizations.

QUESTION 21: a) Can more effective arguments be made to corporations concerning the benefits of corporate support of the arts?

b) How can medium-sized and smaller sized companies be encouraged to support the arts?

c) Should the marketing and advertising budgets of corporations be the main source for corporate support for the arts in the future?

d) By what means can corporations provide more free professional services to the arts in the areas of fund-raising, marketing, accounting and management?

e) How can board members assist smaller arts organizations to make more effective presentations to the corporations' donations and sponsorship committees?

f) How can smaller arts organizations attract more effective board members?

- o -

D) GOVERNMENTS

Much of the growth of the arts in Canada over the last four decades is the result of increased governmental financing, particularly at the federal and provincial levels. If funding levels are to be enhanced, it is clear that additional funding sources will have to be developed within existing government departments and agencies concerned with the arts as well as in departments and agencies not traditionally associated with the arts. Moreover, many sense the need for much greater municipal support of the arts.

QUESTION 22: a) What are the most effective means for generating increased support for the arts from the various levels of government?

b) Should the arts be linked more closely with tourism, trade, employment and regional economic expansion? If so, should government departments concerned with these areas be contributing much more financially to the development of the arts?

c) What roles and responsibilities for arts funding are most appropriate for the various levels of government?

d) How can funding for the arts at the municipal level be expanded most effectively?

- o -

IV - SPECIAL OPPORTUNITIES

If funding levels for the arts are to be raised, many more funding sources will have to be identified and exploited. In part, this depends on changes in existing methods and procedures, particularly in such areas as taxation and volunteerism, and in part it depends on the development of new and imaginative programs.

A) TAXATION

Tax incentives are a major tool of government to stimulate greater activity in the private sector. While not restricted to the arts, many measures in the Canadian tax system affect donations, in both money and in kind, to a variety of arts activities. A number of recent studies, reports and representations have suggested ways to improve the tax situation with respect to the arts.

QUESTION 23:

a) What changes are needed generally in Canada's federal, provincial and municipal tax laws to generate higher levels of financial support for the arts?

b) Should individuals and corporations be given tax credit advantages when they contribute to the arts?

c) Should a special tax be levied on commercial establishments which benefit from the economic impact of the arts, the revenues to be earmarked for the arts?

d) What tax incentives would encourage individuals and corporations to "invest" more in the performing, visual and literary arts?

e) What changes in the tax system would increase the number and size of contributions from foundations to the arts?

f) What tax initiatives would stimulate:

i) greater attendance at artistic events
ii) higher income for artists
iii) improved sales of artistic works

g) Should there be special tax incentives to encourage more experimental projects?

h) Should there be tax deductions to encourage consumers to increase their support to arts activities?

i) Should capital gains tax be eliminated for donations of securities, works of art, etc., to artistic organizations? Would the gain of income for the arts outweigh the loss of tax revenue for governments?

- o -

B) VOLUNTEERS

Volunteers provide a vast reservoir of labour for the arts. Most volunteers receive little or no financial remuneration, and yet work countless hours each year as organizers, administrators, fund-raisers, and board members.

QUESTION 24: a) Should volunteers be allowed to write off a portion of the expenses they incur on behalf of the arts?

b) Are there more effective ways of utilizing the services of volunteers in the future development and funding of the arts?

- o -

C) MATCHING FUNDS

The principle of matching public funds with private donations for the funding of the arts has often been used by a number of provincial governments and occasionally by the federal government. In those cases where it has been used, it seems to have generated a greater amount of money than would otherwise have been possible.

QUESTION 25: a) Should the principle of matching funds be utilized more frequently and more effectively by governments as a means of levering funds from other sources?

- o -

D) OTHER OPPORTUNITIES

QUESTION 26: a) How can the labour movement in general and labour unions in particular be encouraged to contribute more to the arts?

b) Does Canada need an Arts Development Bank? If so, what basic functions should it perform?

c) Is a Canadian Arts Marketing Agency needed to promote greater sales of artists' works within Canada and abroad?

d) How can more funds for the arts be realized through estates, bequests, trusts and other inheritance measures?

e) What other innovative activities and programs can help to stimulate greater funding of the arts in Canada?

f) What other changes are required in public and/or private funding mechanisms to yield greater support for the arts?

- o -

CONCLUSION: Future trends and needs in Canada

The needs of the arts in Canada are assessed through expenditure levels. We, as a Task force, believe that the funding of these needs comes from four main sources:

a) the consumer

b) the private sector

c) the government

d) savings resulting from more efficient management

We, therefore, wish to research, document and analyse each of these sections in relation to one another and compare their evolution over the past ten years, based on current trends. We then plan to investigate how trends could be changed if new measures, fiscal and others, were put in place.

By generating discussions, we hope to gather as much pertinent information as possible. Your input will, therefore, be greatly appreciated.

Reminder: Deadline December 15, 1985.

APPENDIX

TERMS OF REFERENCE

1. The cultural sector is recognized as a vital part of Canada's identity and as an important industry in terms of employment opportunities and potential economic growth. Its continuing vitality depends, in part, on the availability of adequate funding. The fundamental objective of this Task force is to inquire into the means by which the cultural sector in Canada can be more effectively funded.

2. The sources of funds for the cultural sector include earned revenues, private donations and government grants. The federal government has played a major role in supporting this sector through its various cultural agencies, grant programs and tax incentive measures. While it is expected that this role and the similar roles assumed by the provincial and municipal governments will continue, the Task force will suggest ways of encouraging more financial support from the private sector.

3. The cultural sector encompasses a broad range of activities and organizations. For the purpose of this Task force, the primary focus will be directed towards the performing, visual and literary arts.

4. In determining the state of cultural funding in Canada and the options for its improvement, the Task force will consider:

    a) the extent of and balance among the existing sources of funds for the cultural sector in Canada, and the respective roles of the public and the private sectors in funding this sector;

    b) the types and effectiveness of tax and other incentives currently available to cultural groups and individuals in respect of the development of skills and the creation and presentation of cultural goods and services;

    c) the types and effectiveness of tax and other incentives currently available to consumers and patrons of cultural goods and services, whether they are governments, corporations or individuals;

    d) the role and provisions for volunteers in supplying essential services to the cultural sector;

    e) the sources of funds and the types and effectiveness of incentives relating to the cultural sectors of other countries.

5. The report of the Task force will set forth a general strategy and make specific recommendations for the achievement of more effective funding of the cultural sector in Canada, taking into account current budgetary restraints and economic conditions, with respect to:

   a) the optimal overall level and mix of the sources of funds for the cultural sector in Canada and the relative public and private sector roles in funding cultural activities and organizations;

   b) the means for encouraging the private sector to provide more financial support through, for example, donations and the purchase of cultural goods and services;

   c) the means for increasing the effectiveness of cultural organizations in soliciting support from individuals, corporations and foundations;

   d) the roles to be played by government and the private sector in promoting and disseminating information about cultural activities in Canada;

   e) the appropriate allocation of government funds among the various cultural activities and disciplines.

6. The Task force will consist of 3 members appointed from the private sector. The Task force may hold public hearings or consult the public in the manner it considers necessary, and may draw on the expertise of the departments of Finance and Communications. The Task force may, at the request of the minister, advise on particular issues in advance of the final report, which shall be addressed to the ministers of Finance and Communications and published by June 30, 1986.

Members of the Task force

Edmund C. Bovey is a director and member of the executive committee of Norcen Energy Resources Limited. Born in Calgary and educated in Victoria, British Columbia, he joined Northern and Central Gas Corporation Limited (a predecessor of Norcen) in 1964 and retired as its chairman in April 1981.

Mr. Bovey is currently a director of a number of companies, including Abitibi-Price Inc., Canada Packers Inc., Canadian Imperial Bank of Commerce, Hollinger Argus Limited, MONY Life Insurance Company of Canada, PPG Industries Inc., and PPG Industries Canada Ltd. He is also a past president of the Canadian Gas Association, a member of the Canadian Economic Policy Committee, a director of Canadian Executive Service Overseas, and chairman of the board of governors of the University of Guelph.

In addition, Mr. Bovey is a past president and trustee of the Art Gallery of Ontario and its Foundation, vice-president and member of the board of Roy Thompson Hall and of the National Ballet of Canada, chairman of the board of Wellesley Hospital, a vice-chairman of the International Council of the Museum of Modern Art in New York, and past chairman of the Council for Business and the Arts in Canada. He is also president of the Canadian Federation and the World Federation of Friends of Museums.

Joan Chalmers was born and educated in Toronto, graduating from the Ontario College of Art in interior architecture and design. She worked first as a writer, then as an art director for a long list of magazines in Toronto, London (England) and then again in Toronto, culminating as a designer for Chatelaine and Canadian Interiors.

Since 1967 she has been very active in the development of a network of councils for the creators of hand-crafted objects, primarily the Ontario Crafts Council, the Canadian Crafts Council and the World Crafts Council.

Ms. Chalmers is currently president of the Woodlawn Arts Foundation, a member of the Glenn Gould Memorial Foundation and of the board of the Young People's Theatre. She is an honorary fellow of the Ontario College of Art, an honorary member of the Canadian Crafts Council, and has received the President's award of the Ontario Crafts Council. Most recently, the Canadian Conference of the Arts presented her the Diplôme d'honneur, for outstanding contributions and achievements in the arts in Canada.

Michel Théroux is a partner and tax specialist with the Montreal accounting firm Samson Bélair. Graduated with a B.A. from the Collège de l'Assomption, he then studied at the École des hautes études commerciales in Montreal, obtaining degrees in commerce and accounting, and teaching for a year in the accounting department of the school. He then joined Samson Bélair in 1971, where he worked on public audits before joining the firm's taxation department.

Mr. Théroux taught accounting practice for two years in the industrial engineering department of the École Polytechnique de Montréal and taxation courses at the École des hautes études commerciales de Montréal on a part-time basis from 1972 to 1981. He was also an instructor for tax seminars given by the Order of Chartered Accountants of Quebec and the Institute of Chartered Accountants of Canada, and conducted courses, seminars and conferences for members of his firm and its clients.

Mr. Théroux is a member of the Order of Chartered Accountants of Quebec, a member of the tax committees of that organization and also the Chambre des Notaires de la Province de Québec, and a member of the Canadian Tax Foundation and its Quebec equivalent, the Association québécoise de planification fiscale et successorale.

André Fortier was assistant under-secretary of State responsible for the development of federal arts and culture policies from 1969 to 1972, director of the Canada Council from 1972 to 1975, under-secretary of State from 1975 to 1978 and the first president of the Social Sciences and Humanities Research Council from 1978 until he retired from the Public Service in October 1982. He is currently president of Les Entreprises Cabys Ltée., a private consulting firm specializing in arts management and policies. As consultant, he assisted the Canadian Conference of the Arts in the development of a third strategy, and Statistics Canada in the development of its cultural statistics program. He is chairman of the National Advisory Committee on Cultural Statistics.

Groupe de travail sur le financement des arts au Canada

Document de travail
Octobre 1985

Gouvernement du Canada Government of Canada

GROUPE DE TRAVAIL SUR LE FINANCEMENT DES ARTS AU CANADA

- DOCUMENT DE TRAVAIL -

OCTOBRE 1985

N° de cat. Co22-60/1985
© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1985
ISBN 0-662-54058-1

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE

I. MANDAT 1

II. LES FAITS 3

A) ARTS D'INTERPRÉTATION 3

B) ARTS VISUELS 7

C) LITTÉRATURE 11

III. SOURCES DE FINANCEMENT 13

A) LES ÉCONOMIES, SOURCE DE REVENU 13

B) REVENU GAGNÉ 13

C) COLLECTE DE FONDS DANS LE SECTEUR PRIVÉ:
Les particuliers 14
Les fondations 15
Les entreprises 15

D) LES POUVOIRS PUBLICS 16

IV. INCITATIONS 17

A) IMPÔT 17

B) BÉNÉVOLAT 18

C) FINANCEMENT CONJOINT 18

D) AUTRES POSSIBILITÉS 19

CONCLUSION 20

APPENDICE MANDAT 21

MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL 23

PRÉFACE

Le présent document soulève diverses questions que le Groupe de travail se propose d'étudier avant de formuler un rapport à l'intention des ministres des Finances et des Communications. Le Groupe de travail sur le financement des arts est chargé d'examiner des moyens d'améliorer le financement des arts au Canada. Il se compose de **M. E.C. Bovey** (président) et **Mme Joan Chalmers**, de Toronto, et **M. Michel Théroux**, de Montréal. **M. André Fortier** en est le directeur général. Conformément à ses attributions, le Groupe de travail s'intéressera principalement aux arts d'interprétation, aux arts visuels et à la littérature.

Au moyen du présent document, largement distribué, nous voulons aider la réflexion des particuliers, des groupes et des organismes artistiques qui désirent exprimer leurs vues et leurs idées sur le financement des formes d'art mentionnées plus haut. Le document comprend 26 questions, présente des renseignements précis sur les arts et provoquera, nous l'espérons, des réactions chez les lecteurs. Nous recevrons avec plaisir les mémoires, renseignements, suggestions et observations qu'il aura pu susciter. Comme nous tiendrons aussi des consultations, nous souhaitons avoir en main toutes les communications pour le 15 décembre 1985. Ces communications et observations seront considérées comme documents publics, à moins d'avis contraire de la part de l'expéditeur.

Veuillez envoyer vos communications à l'adresse suivante:

Groupe de travail sur le financement des arts au Canada
Immeuble Journal nord
300, rue Slater, 14e étage
Ottawa, Canada
K1A 0C8
Téléphone (613) 957-7250

DOCUMENT DE TRAVAIL

1 - MANDAT

C'est à l'occasion de la présentation du budget du 23 mai 1985 que le ministre des Finances, M. Michael Wilson, a annoncé la constitution d'un groupe d'étude sur le financement des arts au Canada:

> **Le secteur des arts et de la culture joue un rôle crucial dans la préservation et la croissance de notre patrimoine intellectuel. Ce secteur est non seulement un motif de fierté pour les Canadiens, mais aussi une importante source d'emploi, comme il a été souligné à la Conférence économique nationale. J'annonce, en collaboration avec le ministre des Communications, l'établissement d'un groupe de travail spécial chargé de proposer des initiatives de nature à inciter le secteur privé à soutenir davantage les arts.**

Un mois plus tard, le 26 juin, M. Wilson et le ministre des Communications, M. Marcel Masse, annonçaient conjointement la nomination des membres dont ils précisaient les attributions (voir l'appendice).

La création du groupe de travail répond à un objectif très précis: rendre le financement des arts au Canada plus efficace. Le gouvernement entend respecter ses engagements envers les arts mais, compte tenu de sa situation financière, il espère que le groupe de travail trouvera les moyens d'accroître l'appui du secteur privé. L'étude portera principalement sur les arts d'interprétation, les arts visuels et la littérature.

Au départ, le groupe de travail tient à souligner qu'on ne lui a pas donné pour objectif de réduire les déboursés du gouvernement dans le domaine des arts.

Par ailleurs, au Canada comme à l'étranger, les arts ne cessent de prendre de l'ampleur. Au pays, bien que la qualité se soit remarquablement améliorée dans la plupart des disciplines, il nous faut maintenir, voire hausser, le niveau atteint. En outre, de nombreuses régions au Canada doivent se contenter d'un nombre restreint d'installations et d'activités artistiques, et ce, malgré les progrès réalisés au cours des dernières années. Notons également que le nombre d'artistes créateurs, d'interprètes et d'écrivains a fortement augmenté au cours de la dernière décennie, mais cette richesse n'est pas exploitée à fond.

> **En somme, nous estimons qu'en 1995 les arts devraient disposer annuellement de deux cent millions de dollars de plus, sans compter les ajustements exigés par l'inflation.**

L'argent nécessaire peut provenir de diverses sources: les consommateurs, le secteur privé, les pouvoirs publics, ainsi que les économies résultant d'une meilleure gestion des productions artistiques, pourvu que de telles économies ne nuisent pas au maintien de la qualité artistique. Le groupe d'étude traitera essentiellement de ces préoccupations d'ordre général.

À cette fin, il rassemblera les données et les statistiques connues et entreprendra des travaux de recherche. Toutefois, il estime qu'il ne peut véritablement formuler une méthode efficace de financement des arts sans connaître les vues et les recommandations de toutes les parties concernées. Aussi a-t-il conçu un document de travail à l'intention des particuliers et des organismes désireux de lui soumettre des mémoires, des données, des suggestions ou des observations. Y sont énoncées certaines questions susceptibles d'être traitées en partie ou en totalité.

À noter qu'il s'agit uniquement d'une toile de fond: les intéressés sont tout à fait libres de mettre au jour d'autres points qui ne figurent pas dans le document de travail, à condition qu'ils se rapportent aux arts d'interprétation, aux arts visuels ou à la littérature.

II - LES FAITS

A) ARTS D'INTERPRÉTATION

Le Conseil des Arts du Canada a subventionné en 1982, 203 compagnies d'arts d'interprétation, soit quatre fois plus que les 45 qu'il aidait dix ans plus tôt[1]. Le nombre total de représentations de ces compagnies atteignait 25 000 en 1982, trois fois plus qu'en 1972. Au titre des dépenses et revenus, l'augmentation a été plus modeste, soit 60% en dollars constants. Au cours de la même période, le secteur privé (particuliers, entreprises, fondations) a doublé son aide aux arts d'interprétation alors que les trois paliers de gouvernement n'accroissaient leur soutien que de 46%. Les recettes des guichets ont augmenté encore moins (40%) mais les autres revenus gagnés ont presque quintuplé entre 1972 et 1982. Les auditoires ont augmenté de 66%.

Les compagnies d'arts d'interprétation subventionnées par le Conseil des Arts du Canada ne sont pas les seules compagnies professionnelles au Canada. Statistique Canada a inclu 356 compagnies professionnelles dans sa dernière enquête annuelle[2] et estime pouvoir en inclure 120 autres dans ses enquêtes futures. Il existe, en outre, un nombre indéterminé de groupes et d'organismes commerciaux: festivals, théâtres, ensembles de musique populaire. On sait peu de chose au sujet de ces groupes et organismes mais ils n'en constituent pas moins une part importante de l'activité des arts d'interprétation au Canada.

QUESTION 1: Doit-on s'attendre à la continuation des tendances indiquées dans la base de données du Conseil des Arts du Canada?

- o -

Examinons de plus près certains aspects du financement des arts d'interprétation.

Revenus gagnés

En ce qui a trait aux compagnies subventionnées par le Conseil, les recettes des guichets et autres revenus gagnés sont demeurés relativement stables par rapport aux dépenses totales durant la période étudiée, mais n'atteignaient en 1982 que 49% des coûts.

(1) Conseil des Arts du Canada, Statistiques diverses sur les arts, mai 1985.
(2) Statistique Canada, Enquête sur les arts d'interprétation, 1985.

QUESTION 2: Peut-on modifier cette situation et espérer que le consommateur assumera une plus large part du financement des arts d'interprétation dans les années à venir?

- o -

Aide du secteur privé

L'aide du secteur privé a augmenté, passant de 10% des dépenses totales en 1972 à 14% en 1982. Cette hausse est tout à fait remarquable, compte tenu de l'augmentation du nombre de compagnies et d'activités artistiques et de la montée de l'inflation durant cette période. Malgré tout, l'aide du secteur privé ne représente que le quart du soutien total aux arts, les pouvoirs publics en assurant encore la plus large part.

QUESTION 3: Peut-on s'attendre à ce que le secteur privé maintienne son rythme de croissance en matière d'aide aux arts ou même l'accélère?

- o -

Aide du secteur public

La part des pouvoirs publics, exprimée en pourcentage, a fluctué d'année en année. De 37% en 1972, elle est tombée à 35% en 1982 après avoir atteint 41% en 1977. La contribution du Conseil des Arts du Canada a cependant baissé de façon dramatique, passant de 22% en 1972, à 16% en 1982. Cette baisse fut compensée en partie par une augmentation de la part des provinces, laquelle s'est élevée de 11% en 1972, à 13% en 1982, atteignant même 15% en 1977. L'aide des municipalités est demeurée assez stable durant toute la période, soit de 4% à 5%.

QUESTION 4: Compte tenu de la situation financière des gouvernements et de la croissance prévue des arts d'interprétation, quelle part du financement accru exigé par cette croissance artistique pourrait être assumée par les divers paliers de gouvernement?

- o -

Déficits

Les déficits sont chose courante dans les arts d'interprétation au Canada. Périodiquement, les pouvoirs publics ont recours à des mesures et subventions spéciales en vue de les éliminer. Les données du Conseil des Arts montrent qu'en moyenne les déficits atteignent chaque année approximativement 2% des dépenses totales. Leur accumulation constitue en peu de temps un lourd fardeau.

QUESTION 5: Que faut-il faire pour éviter ou réduire les déficits annuels des compagnies artistiques?

- o -

Installations

a) Construction et aménagement

Un important programme de construction et de rénovation de salles de spectacle a suivi, presque sans interruption, le grand programme de développement des infrastuctures culturelles mis en oeuvre durant l'année du Centenaire (1967). De bonnes installations sont essentielles à la qualité des arts d'interprétation, mais le secteur privé y engloutit souvent de très fortes sommes et les pouvoirs publics, sur les plans fédéral, provincial et municipal, des sommes plus considérables encore.

QUESTION 6a): Quels seront à l'avenir les besoins de construction et de rénovation dans les arts d'interprétation? À ce propos, pourrait-on répartir différemment la part du secteur privé et celle du secteur public?

- o -

b) Fonctionnement

Les installations des arts d'interprétation sont la propriété de l'un ou de l'autre de trois types d'institutions qui en gèrent également le fonctionnement:

* soit des divers échelons des pouvoirs publics (directement, par leurs ministères, ou indirectement, par les conseils d'administration dont ils nomment les membres ou encore par les établissements qu'ils subventionnent, par exemple les universités)

* soit des entreprises ou sociétés privées (sur une base commerciale)

* soit des compagnies artistiques elles-mêmes.

En somme, l'exploitation des installations absorbe une part importante de l'aide publique et privée.

QUESTION 6b): Quels sont les besoins de financement en cette matière? Pouvons-nous trouver mieux que le système actuel?

- o -

Artistes créateurs et interprètes

Selon les données du recensement de Statistique Canada, il y avait au Canada en 1981, 38 475 artistes pratiquant les arts d'interprétation et les arts audio-visuels, alors qu'en 1971 il n'y en avait que 18 400 - augmentation remarquable de 109%. Durant cette période, la main-d'oeuvre canadienne totale n'a augmenté que de 39%.

QUESTION 7: Ces tendances continueront-elles à se manifester durant la prochaine décennie?

- o -

Activité commerciale

Dans les arts d'interprétation au Canada, il existe un certain nombre de compagnies et de groupes commerciaux. On attribue généralement la réussite commerciale soit à la forme d'art, soit à la nature de l'activité, soit à certaines circonstances particulières.

QUESTION 8: a) Quels sont les besoins du secteur commercial des arts d'interprétation - l'investissement, par exemple?

b) Comment concevez-vous un équilibre raisonnable entre l'activité commerciale et non-commerciale dans les arts d'interprétation?

- o -

B) ARTS VISUELS

Musées d'art(3)

Le nombre des musées d'art subventionnés par le Conseil des Arts du Canada s'est élevé de 15 à 20 entre 1971 et 1981. Leurs dépenses totales, cependant, ont augmenté de 127%, en dollars constants, durant cette période. En 1981, ces musées d'art ont tiré leur revenu principalement de sources publiques, soit 60% environ de leurs dépenses totales. La contribution du secteur privé s'est élevée à 24% des dépenses totales et a servi principalement aux acquisitions. Le revenu gagné a couvert le reste des dépenses, soit 16%.

Bien que le nombre des expositions ait varié d'une année à l'autre, on note une augmentation marquée de 1971 à 1981, soit de 287 à 580. Le nombre des visiteurs s'est également accru, mais pas autant: de 1 580 000 en 1971, il est passé à 2 151 000 en 1981, ayant atteint en 1979, un sommet de 3 147 000. Le nombre des abonnés des musées d'art a augmenté presque cinq fois durant cette période et le personnel de ces musées a triplé.

Centres dirigés par des artistes(3)

Le Conseil des Arts du Canada a commencé à subventionner les centres dirigés par des artistes en 1973. En 1981, 23 centres bénéficiaient de l'aide du Conseil. Plus nombreux que les musées d'art, les centres sont moins coûteux. Leurs dépenses représentent, en effet, moins de 4% des dépenses globales des musées et des centres subventionnés par le Conseil. Les centres n'en dépendent pas moins des subventions publiques, lesquelles ont constitué, en 1981, 81% de l'aide reçue, les contributions du secteur privé s'élevant à 9% et le revenu gagné à 12%.

Musées

Il faudra étudier plus à fond les données disponibles sur les musées pour en déduire les tendances de la dernière décennie. Ceci dit, on sait que les musées ont compté principalement sur l'apport des pouvoirs publics (fédéraux, provinciaux et municipaux) durant plusieurs décennies. Les chiffres les plus récents de Statistique Canada(4) nous indiquent que la part des pouvoirs publics était de 78% en 1979 et de 80% en 1974. Les autres revenus, représentant environ 20% des dépenses totales, provenaient des revenus gagnés et du secteur privé.

(3) Conseil des Arts du Canada, Statistiques diverses sur les arts, mars 1985.
(4) Statistique Canada, Statistiques sur la culture - Musées, galeries d'art et établissements assimilés - 1979.

QUESTION 9: À partir de l'expérience passée peut-on prévoir que les grandes lignes en matière de financement des musées, des musées d'art et des centres dirigés par des artistes se maintiendront durant une autre décennie?

- o -

Regardons-y d'un peu plus près.

Aide du secteur public

L'aide publique consacrée aux musées et musées d'art porte à croire que leur financement est semblable à celui des établissements d'enseignement.

QUESTION 10: Le gouvernement doit-il prendre comme modèle les paramètres de financement des établissements d'enseignement pour les appliquer aux musées et musées d'art?

- o -

Revenus gagnés

Non seulement les revenus gagnés représentent-t-il une petite part seulement du revenu total des musées et musées d'art - moins de 20% - mais ils sont en voie de diminution. En comparaison, aux États-Unis, les revenus gagnés couvrent presque la moitié des dépenses totales des musées d'art. En outre, certains de nos musées n'exigent pas de droit d'entrée, contrairement à la pratique courante dans plusieurs pays d'Europe.

QUESTION 11: Comment faire en sorte que les visiteurs assument une plus large part du financement des musées? Les musées publics canadiens devraient-ils en règle générale exiger un droit d'entrée?

- o -

Aide du secteur privé

Le secteur privé ne subventionne qu'une faible portion des programmes des musées d'art, environ 6%. Néanmoins, le nombre des membres auxiliaires des musées d'art a quintuplé en dix ans, selon les données recueillies par le Conseil des Arts du Canada.

QUESTION 12: a) Comment inciter le secteur privé à soutenir plus largement les musées et les musées d'art?

b) Les membres auxiliaires devraient-ils jouer un rôle plus important dans le financement des musées et musées d'art?

- o -

Installations et acquisitions

Des sommes importantes d'argent sont collectées auprès de sources privées pour la construction et l'aménagement de nouveaux musées et musées d'art. Le Conseil pour le monde des affaires et des arts du Canada estime qu'en 1985-1986, le secteur privé devra fournir 18,5 millions de dollars pour répondre aux besoins de construction et d'aménagement des musées et musées d'art. En 1984-1985, les dons privés destinés à l'acquisition d'oeuvres d'art et d'artefacts et les oeuvres d'art offertes aux musées ont atteint une valeur globale estimative de 13,5 millions de dollars.

QUESTION 13: La construction et l'aménagement de musées et musées d'art seront-ils moins nécessaires au cours de la prochaine décennie et verrons-nous, par conséquent, un transfert de fonds aux programmes?

- o -

Artistes visuels

Dans une enquête menée en 1978 sur les artistes visuels, dans le cadre du programme de la Statistique de la culture, de Statistique Canada, on rapporte que le revenu moyen d'artistes travaillant à temps plein était de 7 600 $ (environ 60% du revenu moyen de la main-d'oeuvre canadienne) et que la moitié seulement de ce revenu provenait de la vente de leurs oeuvres. Les artistes pratiquant leur art à temps partiel étaient encore plus mal partagés: leur revenu moyen était de

6 400 $, dont 1 000 $ seulement provenait de la vente d'oeuvres. L'enquête a couvert 3 500 peintres, sculpteurs et autres artistes visuels et graphiques.

QUESTION 14: a) Comment pouvons-nous ménager aux artistes plus d'occasions de vente, afin que la pratique de leur art rapporte un revenu acceptable?

b) Combien plus d'artistes faut-il aider?

- o -

Galeries d'art commerciales et maisons de vente aux enchères

Les galeries d'art commerciales et les maisons de vente aux enchères constituent un secteur important de l'activité en arts visuels au Canada. Elles permettent aux artistes canadiens de faire connaître leurs oeuvres et sont, pour certains, une source importante de revenu.

QUESTION 15: Les galeries d'art commerciales et les maisons de vente aux enchères savent-elles développer efficacement les marchés des artistes canadiens?

- o -

C) LITTÉRATURE

Il n'entre pas dans le mandat du Groupe de travail sur le financement des arts d'examiner l'industrie du livre. Nous croyons savoir que l'édition fait l'objet d'autres études au ministère fédéral des Communications et à d'autres paliers de gouvernement. Nous limiterons donc notre étude à la création littéraire, proprement dite, manifestée dans les livres et revues, et telle que définie dans le cadre des programmes du Conseil des Arts du Canada.

Les données touchant le programme de subventions globales du Conseil des Arts aux maisons d'édition montrent que la publication d'ouvrages canadiens admissibles aux subventions a augmenté de 14% entre 1977 et 1984. Durant cette dernière année, 1 296 nouveaux titres ont été publiés. Le nombre de livres de cette catégorie inscrits aux catalogues courants des maisons d'édition a augmenté de 43%, passant de 9 800 en 1977 à 14 000 en 1984. Durant ces sept années, les ventes commerciales sont passées de 24,9 à 41,6 millions de dollars. Au cours de la même période, les subventions globales du Conseil des Arts à l'édition sont passées de 1 430 000 $ à 2 945 000 $. En réalité, exprimées en dollars constants, les ventes commerciales ont diminué de 9% au cours des années étudiées, tandis que l'aide du Conseil des Arts augmentait de 10%. D'autre part, le Conseil indique qu'en 1984, ses subventions aux maisons d'édition de langue anglaise couvraient seulement 40% du déficit provenant de la publication d'oeuvres littéraires, en comparaison de 80% deux ans plus tôt. De même, les subventions attribuées aux maisons de langue française couvraient en 1984, 36% du déficit, comparées à 50% en 1982.

Selon une enquête sur les écrivains, menée en 1979 par Statistique Canada, 28% seulement d'entre eux avaient pratiqué leur métier à temps plein l'année précédente (plus de 30 heures par semaine): la moitié seulement de leur revenu annuel (12 500 $) provenait de leurs écrits.

Le Conseil des Arts rapporte qu'il a soutenu 103 revues littéraires ou artistiques en 1984, en comparaison de 68 en 1977, et qu'il leur a attribué des subventions de 1 873 000 $ en 1984 et 1 100 000 $ en 1977. Ces montants représentent en réalité une réduction de 12% en dollars constants.

Nous n'avons pas de données immédiatement disponibles sur l'aide apportée à la création littéraire par les autres paliers de gouvernement et les autres programmes fédéraux. Il nous faudrait aussi enquêter sur les pertes nettes subies par les maisons d'édition dans la publication d'ouvrages littéraires. Certaines questions, néanmoins, peuvent faire l'objet d'une attention immédiate.

QUESTION 16: a) Dans quelle mesure les maisons d'édition devraient-elles participer financièrement à la production d'oeuvres littéraires?

b) Comment diriger les dons du secteur privé vers les maisons d'édition en vue de la publication d'oeuvres littéraires?

c) Comment augmenter le nombre et le revenu des auteurs pratiquant la création littéraire à temps plein?

d) Dans quelle mesure les revues littéraires ou artistiques devraient-elles faire leurs frais?

- o -

III - SOURCES DE FINANCEMENT

Au cours des quatre dernières décennies, l'épanouissement des arts au Canada s'est accompagné d'une expansion considérable des sources de financement. Non seulement le revenu gagné, provenant de la vente de billets et de la vente d'oeuvres d'art, s'est-il notablement accru, mais les particuliers, les entreprises, les fondations et les pouvoirs publics à tous les paliers ont intensifié leur aide aux arts. Ces sources sont toutes d'importance primordiale pour le futur financement des arts, comme l'est aussi un contrôle plus poussé des dépenses artistiques.

A) LES ÉCONOMIES, SOURCE DE REVENU

Tout organisme artistique est fondé sur la compétence de la direction artistique. Privé de l'inspiration qu'un bon directeur ou conservateur lui apporte, l'organisme artistique dépérit. Cependant, il a aussi besoin d'une saine gestion. À cet effet, un conseil d'administration composé de personnes bénévoles vivement intéressées au soutien des arts aide habituellement le personnel artistique de l'organisme. Dans le cas de grands et de moyens organismes, le conseil engage ordinairement un administrateur à temps plein ou partiel. Dans bien des cas, cet arrangement donne de bons résultats. L'expérience nous a appris, cependant, que souvent le contrôle budgétaire fait défaut, les techniques de mise en marché et de promotion sont insuffisantes et les possibilités de collecte de fonds constamment surestimées. Cet état de choses entraîne, en fin de compte, des déficits répétés.

QUESTION 17: a) Quelles améliorations gestionnelles permettraient aux organismes artistiques de réaliser des économies?

b) Un système de contrôle des coûts représente-t-il un moyen praticable d'économie dans les arts? Quels genres de dépenses pourrait-on réduire le plus efficacement sans nuire à la qualité des réalisations artistiques?

- o -

B) REVENU GAGNÉ

Les artistes et les organismes artistiques tirent leur revenu gagné d'une variété de sources: vente de billets, admissions, vente de produits artistiques et vente auxiliaire - de livres, catalogues, reproductions, affiches, etc.

QUESTION 18: a) Quelles améliorations faudrait-il apporter aux pratiques de financement, de mise en marché et de gestion des organismes artistiques pour que s'accroissent les publics des arts d'interprétation, des arts visuels et de la littérature?

b) La hausse du prix d'admission est-elle un moyen praticable d'augmenter le revenu des organismes artistiques?

c) Quelles techniques permettraient d'accroître la vente des produits artistiques? Serait-il possible d'augmenter le revenu gagné provenant des droits versés par les médias? Peut-on exploiter plus vigoureusement la vente commerciale?

d) Dans quelle mesure la vente de produits tels que les affiches, souvenirs, catalogues et programmes peut-elle augmenter le revenu des organismes artistiques?

- o -

C) COLLECTE DE FONDS DANS LE SECTEUR PRIVÉ

1. Les particuliers

Plusieurs estiment, dans le monde des arts, qu'il est nécessaire d'aller chercher plus d'argent du secteur privé si l'on veut que l'expansion et l'épanouissement des arts se poursuivent.

QUESTION 19: a) Des membres d'un conseil d'administration qui, eux-mêmes, soutiennent financièrement les arts sont-ils des collecteurs de fonds plus efficaces que d'autres?

b) Faut-il encourager les bienfaiteurs privés à commanditer des manifestations artistiques au même titre que les entreprises?

c) Dans quelle mesure peut-on accroître le financement des arts par l'organisation d'activités spéciales: dîners-bénéfices, ventes aux enchères, soirées de gala, etc.?

- o -

2. Les fondations

Les artistes et les organismes artistiques s'adressent de plus en plus aux fondations pour obtenir de l'argent.

QUESTION 20: a) Comment persuader les fondations d'offrir aux arts une plus grande part de leurs dons?

b) Faudra-t-il à l'avenir encourager les fondations à financer des formes d'art particulières, des besoins précis ou des oeuvres hautement expérimentales?

- o -

3. Les entreprises

Au cours des trois dernières décennies, l'aide des entreprises aux arts s'est accrue de façon dramatique. Non seulement celles-ci ont-elles augmenté leurs contributions générales, mais elles ont joué plus souvent le rôle de commanditaire. Dernièrement, plusieurs sociétés se sont même engagées dans des parrainages à long terme d'organismes artistiques.

QUESTION 21: a) Peut-on apporter aux entreprises des arguments convaincants touchant les avantages qu'elles peuvent retirer de l'aide aux arts?

b) Comment encourager les moyennes et petites entreprises à soutenir les arts?

c) Est-ce que l'aide aux arts des entreprises devrait être imputée principalement à leurs dépenses de mise en marché et de publicité?

d) Par quels moyens les entreprises peuvent-elles fournir aux arts plus de services professionnels gratuits en matière de collecte de fonds, de mise en marché, de comptabilité et de gestion?

e) Comment les membres des conseils d'administration des entreprises peuvent-ils aider les petits organismes artistiques à présenter plus efficacement leur demande d'aide aux comités des dons et du parrainage?

f) Comment les conseils d'administration des petits organismes peuvent-ils recruter des membres plus efficaces?

- o -

D) LES POUVOIRS PUBLICS

C'est surtout grâce à l'accroissement des subventions publiques, particulièrement fédérales et provinciales, que les arts ont pu s'épanouir au Canada durant les quatre dernières décennies. Si l'on veut que ce progrès continue, il faut de toute évidence trouver d'autres fonds publics, tant dans les ministères et organismes publics intéressés aux arts que dans les ministères qui ne sont pas traditionnellement associés aux arts. En outre, beaucoup estiment qu'il est nécessaire que les municipalités soutiennent plus largement les arts.

QUESTION 22: a) Par quels moyens peut-on le plus efficacement persuader les pouvoirs publics à tous les paliers d'intensifier leur aide aux arts?

b) Les arts devraient-ils être plus intimement liés au tourisme, au commerce, à l'emploi, et à l'expansion économique régionale? Si oui, les ministères responsables devraient-ils apporter une contribution financière plus importante au développement des arts?

c) En matière de financement des arts, quels rôles et quelles responsabilités conviennent le mieux aux divers paliers de gouvernement?

d) Comment promouvoir le plus efficacement l'expansion du financement municipal des arts?

- o -

IV - INCITATIONS

Pour élever le niveau de financement des arts, il faudra identifier et exploiter beaucoup d'autres sources. La modification de certaines méthodes et modalités existantes, particulièrement dans des secteurs comme la fiscalité et le bénévolat, et la création de programmes novateurs pourraient apporter des résultats positifs à cet égard.

A) IMPÔT

Les encouragements d'ordre fiscal sont parmi les principaux outils utilisés par le gouvernement pour stimuler l'activité du secteur privé. Plusieurs mesures fiscales, même si elles ne concernent pas exclusivement les arts, influent sur les contributions, tant en nature qu'en espèces, offertes aux organismes artistiques. Dans un certain nombre d'études, d'exposés et de rapports récents, on a suggéré différentes façons de modifier les mesures fiscales au bénéfice des arts.

QUESTION 23:

a) Quelles modifications générales faut-il apporter aux lois fiscales - fédérales, provinciales et municipales - pour produire un accroissement de l'aide financière aux arts?

b) Les particuliers et les entreprises doivent-ils bénéficier de crédits d'impôt lorsqu'ils contribuent aux arts?

c) Doit-on imposer une taxe spéciale aux établissements commerciaux bénéficiant des retombées économiques des arts, et affecter aux arts l'argent ainsi perçu?

d) Quelles mesures fiscales encourageraient les particuliers et les sociétés à "investir" plus largement dans les arts d'interprétation, les arts visuels et la création littéraire?

e) Quelles modifications du système fiscal pourraient inciter les fondations à accroître le nombre et l'ampleur de leurs contributions aux arts?

f) Quels encouragements d'ordre fiscal contribueraient à:
   i) élargir le public des arts?
   ii) hausser le revenu des artistes?
   iii) assurer une meilleure vente des produits artistiques?

g) Devrait-il y avoir des mesures fiscales spéciales pour encourager les activités expérimentales?

h) Faudrait-il offrir aux consommateurs des dégrèvements fiscaux les incitant à soutenir plus généreusement les arts?

i) Faudrait-il décréter une exemption de l'impôt sur les plus-values dans le cas de titres ou d'oeuvres d'art donnés à des organismes artistiques? Les gains qui en résulteraient pour les arts compenseraient-ils les pertes fiscales du gouvernement?

- o -

B) BÉNÉVOLAT

Le bénévolat constitue un vaste réservoir de main-d'oeuvre pour les arts. La plupart des bénévoles ne reçoivent pas ou très peu de rémunération et travaillent durant d'innombrables heures chaque année, à titre d'organisateurs, d'administrateurs, de collecteurs de fonds et de membres de conseils d'administration.

QUESTION 24: a) Devrait-on permettre aux bénévoles de déduire de leur revenu imposable une part des dépenses qu'ils font en faveur des arts?

b) Pourrait-on à l'avenir utiliser plus efficacement les services des bénévoles pour le développement et le financement des arts?

- o -

C) FINANCEMENT CONJOINT

Il arrive souvent que le gouvernement de certaines provinces (et parfois le gouvernement fédéral) utilise une formule d'aide aux arts selon laquelle des fonds publics s'ajoutent aux dons obtenus du secteur privé.

QUESTION 25: Les pouvoirs publics devraient-ils avoir recours plus souvent et de façon plus efficace à ce genre de financement conjoint?

- o -

D) AUTRES POSSIBILITÉS

QUESTION 26: a) Comment encourager le mouvement ouvrier, et les syndicats en particulier, à augmenter leur contribution aux arts?

b) Le Canada a-t-il besoin d'une banque de développement des arts? Si oui, quelles en seraient les principales fonctions?

c) Une agence canadienne pour la mise en marché des arts augmenterait-elle la vente des produits artistiques canadiens au Canada et à l'étranger?

d) Comment les arts pourraient-ils bénéficier plus largement des successions, legs, fiducies, et autres?

e) Quelles autres activités et programmes novateurs pourraient aider à stimuler le financement des arts au Canada?

f) Quelles autres modifications pourrait-on apporter aux mécanismes de financement public et privé des arts?

- o -

CONCLUSION: Tendances et besoins futurs des arts au Canada

L'estimation des besoins des arts au Canada se fonde sur l'examen des dépenses artistiques. En ce qui concerne notre étude, nous croyons que le financement des besoins artistiques provient principalement des sources suivantes:

a) le consommateur

b) le secteur privé

c) les pouvoirs publics

d) les économies résultant d'une gestion efficace.

Nous avons donc l'intention d'étudier, de documenter et d'analyser ces sources en relation les unes avec les autres et de comparer l'évolution qu'elles ont connue, respectivement, au cours des dix dernières années, en nous fondant sur les tendances actuelles.

Nous chercherons ensuite à établir de quelle façon ces tendances pourraient se modifier si de nouvelles mesures fiscales et autres étaient adoptées.

En suscitant la discussion, nous espérons rassembler le plus de renseignements pertinents possible. Nous vous serions donc très reconnaissants de nous communiquer vos idées sur ces questions.

Rappel: Nous vous rappelons que les réponses doivent nous parvenir le 15 décembre 1985 au plus tard.

APPENDICE

MANDAT

1. Le secteur culturel est reconnu comme étant un élément vital de l'identité canadienne et une importante industrie par les possibilités de création d'emplois et de croissance économique qu'il offre. Sa vitalité soutenue dépend en partie de la disponibilité de ressources financières suffisantes. L'objectif fondamental du Groupe de travail est de trouver des moyens qui permettront de financer le secteur culturel du Canada avec plus d'efficacité.

2. Les sources de financement du secteur culturel comprennent les revenus gagnés, les dons privés et les subventions gouvernementales. Par l'intermédiaire de ses diverses agences culturelles, ses programmes de subventions et ses stimulants fiscaux, le gouvernement du Canada a joué un rôle de premier plan dans l'appui qui a été fourni à ce secteur. Bien qu'on prévoie que l'appui du gouvernement du Canada sera maintenu comme les mesures semblables qu'ont prises les gouvernements provinciaux et les administrations municipales, le Groupe de travail devra proposer des moyens grâce auxquels le secteur privé sera encouragé à offrir davantage d'aide financière.

3. Le secteur culturel comprend un vaste éventail d'activités et d'organismes. Aux fins du mandat du Groupe de travail, ce sont les arts d'interprétation, les arts visuels et les activités littéraires qui recevront surtout l'attention.

4. Afin d'évaluer la situation du financement de la culture au Canada et les moyens possibles de l'améliorer, le Groupe de travail devra examiner:

    a) l'envergure des sources de financement qui existent en ce moment au Canada pour le secteur culturel, les liens entre ces sources ainsi que les rôles respectifs des secteurs public et privé dans le financement de ce secteur;

    b) la nature et l'efficacité des stimulants fiscaux et autres dont peuvent jouir en ce moment les groupes et les intervenants du secteur culturel, à l'égard du perfectionnement professionnel et de la création et l'offre des biens et services culturels;

    c) la nature et l'efficacité des stimulants fiscaux et des autres dispositions dont peuvent jouir en ce moment les consommateurs et les bienfaiteurs des biens et services culturels, qu'il s'agisse de gouvernements, de sociétés ou de particuliers;

d) le rôle que peuvent jouer les bénévoles pour assurer des services essentiels au secteur culturel, et les mesures qui peuvent être prises à leur égard;

e) les sources de crédits et la nature et l'efficacité des stimulants qui existent dans d'autres pays au profit du secteur culturel.

5. Le rapport du Groupe de travail comprendra une stratégie générale et contiendra des recommandations précises visant à rendre plus efficace le financement du secteur culturel au Canada, en tenant compte de la présente conjoncture économique et des compressions budgétaires en vigueur. Il devra porter notamment sur:

a) la contribution globale optimale et l'apport respectif des sources de financement du secteur culturel au Canada ainsi que les rôles relatifs des secteurs public et privé dans le financement des activités et organisations culturelles;

b) les façons d'encourager le secteur privé à fournir d'avantage d'aide financière par, entre autres, des dons ainsi que l'achat de biens et services culturels;

c) les moyens grâce auxquels les organisations culturelles pourraient solliciter plus efficacement l'aide des particuliers, des sociétés et des fondations;

d) les rôles que devraient assumer les gouvernements et le secteur privé dans la promotion et la diffusion d'informations à l'occasion des manifestations culturelles tenues au Canada;

e) la répartition la plus appropriée des fonds publics entre les diverses activités et disciplines culturelles.

6. Le Groupe de travail sera composé de trois membres provenant du secteur privé. Il pourra tenir des audiences publiques ou consulter la population à sa guise, et il pourra faire appel aux spécialistes du ministère des Finances et du ministère des Communications. À la demande des ministres, le Groupe de travail pourra fournir des conseils sur des questions précises avant qu'il ne publie son rapport final et le présente aux ministres des Finances et des Communications, au plus tard le 30 juin 1986.

Les membres du Groupe de travail

Né à Calgary, **M. Edmund C. Bovey** a fait ses études à Victoria (Colombie-Britannique). Il s'est joint à la Northern and Central Gas Corporation en 1964; il est devenu président de cette entreprise quelques années plus tard et a quitté ce poste en 1981. Il est présentement directeur et membre du conseil d'administration de la Norcen Energy Resources Limited, compagnie qui a succédé à la Northern and Central Gas Corporation.

À l'heure actuelle, M. Bovey est membre de conseils d'administration de nombreuses entreprises, telles que l'Abitibi-Price Inc., la Canada Packers Inc., la Banque canadienne impériale de commerce, la Hollinger Argus Limited, la MONY Life Insurance Company of Canada, les PPG Industries Inc. et PPG Industries Canada Ltd. Il a déjà été président de l'Association canadienne du gaz, et fait maintenant partie du Comité canadien sur les politiques économiques et du Service administratif canadien outre-mer, en plus d'exercer les fonctions de président du bureau des gouverneurs de l'Université de Guelph.

En outre, M. Bovey est membre du Musée des beaux-arts de l'Ontario et de sa Fondation, deux organismes dont il a déjà assuré la présidence. Il assume aussi les fonctions de vice-président du conseil du Roy Thompson Hall et du Ballet national du Canada, de président du conseil d'administration de l'hôpital Wellesley et de vice-président du Conseil international du Musée d'art moderne de New York. Il est aussi président de la Fédération canadienne et de la Fédération internationale des Amis des musées, et il a de plus été président du Conseil pour le monde des affaires et des arts.

Originaire de Toronto, **Mme Joan Chalmers** est diplômée en aménagement et décoration intérieurs du Ontario College of Art. Elle a d'abord oeuvré comme rédactrice, puis comme directrice artistique de plusieurs publications à Toronto et à Londres (Angleterre), pour ensuite revenir à Toronto à titre de décoratrice pour le compte des revues Chatelaine et Canadian Interiors.

Depuis 1967, Mme Chalmers s'est activement occupée de la mise sur pied d'un réseau de conseils s'intéressant aux créateurs d'objets faits main, principalement le Conseil de l'artisanat de l'Ontario, le Conseil canadien de l'artisanat et le Conseil mondial de l'artisanat.

Mme Chalmers est présidente du Woodlawn Arts Foundation, membre du conseil d'administration du Glenn Gould Memorial Foundation et du Young People's Theatre. Elle est membre titulaire honoraire du Ontario College of Art et membre honoraire du Conseil canadien de l'artisanat; elle a également reçu le prix du président du Conseil de l'artisanat de l'Ontario et le Diplôme d'honneur de la Conférence canadienne des arts pour sa contribution exceptionnelle au monde des arts au Canada.

M. Michel Théroux est un fiscaliste employé à titre d'associé par la firme Samson Bélair, de Montréal. Il a fait ses études à Montréal au Collège de l'Assomption, où il a obtenu un baccalauréat, et à l'École des hautes études commerciales qui lui a décerné des diplômes en commerce et en comptabilité. Il a enseigné par la suite pendant un an au département de comptabilité de cette dernière institution, avant de s'associer en 1971 à la firme Samson Bélair, où il s'est occupé de vérification et ensuite de fiscalité.

M. Théroux a été professeur en méthodes comptables pendant deux ans au département de génie industriel de l'École polytechnique de Montréal, après quoi il a enseigné à temps partiel, de 1972 à 1981, à l'École des hautes études commerciales. Il a également donné des cours de fiscalité dans le cadre d'un programme de perfectionnement dispensé par l'Ordre des comptables agréés du Québec et l'Institut canadien des comptables agréés. Enfin, il a dirigé des cours, des séminaires et des conférences offerts aux membres et aux clients de la firme à laquelle il est présentement associé.

M. Théroux fait partie de plusieurs associations professionnelles, dont l'Ordre des comptables agréés du Québec, la Chambre des notaires du Québec, l'Association canadienne d'études fiscales et sa contrepartie québécoise, l'Association québécoise de planification fiscale et successorale.

M. André Fortier a été sous-secrétaire d'État adjoint responsable de l'élaboration des politiques culturelles fédérales de 1969 à 1972, directeur du Conseil des Arts du Canada de 1972 à 1975, sous-secrétaire d'État de 1975 à 1978. En outre, il a été le premier président du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada jusqu'à sa retraite de la fonction publique en octobre 1982. Il est actuellement président d'une firme d'experts en gestion et politiques, Les Entreprises Cabys Ltée., spécialisée dans le domaine des arts. À titre d'expert-conseil, il a travaillé pour la Conférence canadienne des arts à l'élaboration d'une "troisième stratégie", et pour Statistique Canada au développement du programme fédéral de la statistique de la culture. Il est président du Comité consultatif national sur la statistique culturelle.